



ENQUÊTE PUBLIQUE

LA SOIE ↔ CHARPENNES

TOUT COMPRENDRE SUR

L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET LE PROJET DU TRAMWAY T9 !

Informez-vous
et participez
du 4 sept. 2023
au 3 oct. 2023

Construisons ensemble le tramway **T9** !

Suivez l'actu !



t9-sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

L'ENQUÊTE PUBLIQUE, UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS

Tout aménagement faisant l'objet d'une évaluation environnementale est soumis à autorisation environnementale et à enquête publique. Dernière étape réglementaire avant la Déclaration d'utilité publique (DUP) et le début des travaux, l'enquête publique offre une nouvelle occasion de partager le projet et de le préciser.

Vous avez en main les informations essentielles sur la ligne de tramway T9 qui reliera Vaulx-en-Velin, Villeurbanne et Lyon. Retrouvez les détails techniques dans les dossiers d'enquête publique en flashant ce QR Code. Les modalités de consultation sont indiquées ci-après.



QUI ORGANISE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ? ET DANS QUEL CADRE RÉGLEMENTAIRE ?

L'enquête publique « unique » est régie par l'article L181-10 du code de l'Environnement. Elle porte à la fois sur :

- l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique ;
- l'enquête parcellaire ;
- l'enquête d'autorisation environnementale.

Elle est organisée par la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sous l'égide d'un commissaire enquêteur.

SES PRINCIPAUX OBJECTIFS

1. Présenter les caractéristiques du projet et les conditions de son insertion dans son environnement, relever les impacts associés et les mesures pour y remédier. Pour en savoir plus, consultez le dossier DUP et le dossier d'autorisation environnementale (AE) : www.registre-numerique.fr/projet-tramway-t9
2. Indiquer les parcelles concernées par les acquisitions foncières. Pour en savoir plus, consultez le dossier d'enquête parcellaire : www.registre-numerique.fr/projet-tramway-t9
3. Recueillir l'expression du public sur un projet ayant fait l'objet d'études d'Avant-projet et apporter des informations utiles à la poursuite des études détaillées.

COMMENT SE DÉROULE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Tout au long de la période d'enquête publique, il vous est possible d'émettre un avis sur le projet. Après la fin de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédige un rapport et rend son avis. La Préfecture se prononce ensuite sur l'utilité publique du projet, au plus tard un an après la clôture de l'enquête.

ZOOM SUR...

Le dossier préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et le dossier de demande d'autorisation environnementale (AE)

Dans les phases de conception du projet, SYTRAL Mobilités a cherché à éviter les impacts du projet sur les dimensions humaines, environnementales, etc. Quand l'évitement de ces impacts n'est pas possible, le maître d'ouvrage a cherché à réduire ou compenser ces impacts. On appelle cela la séquence ERC (éviter, réduire, compenser). Cette démarche est présentée dans la synthèse de l'étude d'impact, appelée résumé non technique (sous-dossier C0 « Résumé non technique » de la pièce C - Évaluation environnementale). Le détail de l'ensemble des impacts et mesures est présenté dans l'étude d'impact (sous-dossier C4 - « Description des impacts du projet et des mesures associées » de la pièce C - Évaluation environnementale). Consultez ces documents sur : www.registre-numerique.fr/projet-tramway-t9

LE RÔLE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le commissaire enquêteur veille à ce que le public dispose d'une information complète sur le projet et qu'il participe effectivement au processus de décision en formulant observations et propositions. Pendant l'enquête, il peut visiter les sites concernés, organiser des réunions avec le public et SYTRAL Mobilités, et entendre les différents acteurs du projet.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE, MODÉ D'EMPLOI

L'enquête publique sur le projet de nouvelle ligne de tramway T9 se déroulera du 4 septembre à 8h45 au 3 octobre 2023 à 16h45. Durant cette période, plusieurs modalités sont proposées pour s'informer et participer.

ZOOM SUR...

L'autorité environnementale

L'étude d'impact et le dossier d'enquête publique ont été soumis à l'avis de l'autorité compétente en matière d'environnement (Préfet de Région, avec l'appui de la Mission régionale de l'autorité environnementale - MRAe - Auvergne-Rhône-Alpes). Cet avis, joint au dossier d'enquête publique, permet une meilleure prise en compte de l'environnement à l'échelle du projet.

RENCONTRER LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR LORS DES PERMANENCES

Hôtel de Ville de Vaulx-en-Velin

Immeuble Copernic, 3^{ème} étage,
19, rue Jules Romains - 69120 Vaulx-en-Velin
(passage préalable à l'accueil
de la mairie, Place de la Nation)

Vendredi 8 septembre, de 10h à 12h
Lundi 18 septembre, de 14h à 16h

Hôtel de Ville de Villeurbanne

1^{er} étage, accueil de l'urbanisme
Place Docteur Lazare Goujon - 69100 Villeurbanne

Lundi 11 septembre, de 10h à 12h
Mardi 19 septembre, de 10h à 12h

Mairie du 6^e arrondissement de Lyon

58, rue de Sèze - 69006 Lyon

Mardi 12 septembre de 10h à 12h
Mardi 26 septembre de 14h à 16h

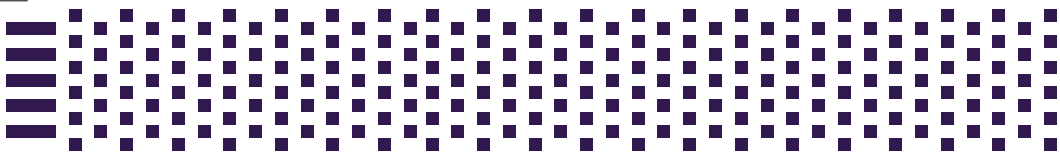
CONSULTER LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

- Dans les mairies :
 - **Vaulx-en-Velin**, immeuble Copernic - 3^{ème} étage, 19, rue Jules Romains (passage préalable à l'accueil de la mairie, Place de la Nation du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)
 - **Villeurbanne**, 1^{er} étage, accueil de l'urbanisme, Place Docteur Lazare Goujon, du lundi au vendredi de 9h à 12h
 - **6^e arrondissement de Lyon**, du lundi au vendredi de 8h45 à 16h45 (à partir de 9h45 le premier mardi du mois), et le samedi de 9h30 à 12h
- Dans les permanences
- Au siège de SYTRAL Mobilités, 21 boulevard Vivier-Merle, 69003 Lyon de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Sur le site internet de l'enquête publique : www.registre-numerique.fr/projet-tramway-t9

DÉPOSER UN AVIS

- Sur les registres papier mis à disposition dans les mairies
- Par courrier, adressé à Monsieur le commissaire enquêteur :
Enquête publique projet T9
Hôtel de Ville de Vaulx-en-Velin
Place de la Nation
69120 Vaulx-en-Velin
- Par courriel, à l'adresse projet-tramway-t9@mail.registre-numerique.fr
- Sur le registre électronique disponible sur www.registre-numerique.fr/projet-tramway-t9





LE PROJET EN UN CLIN D'ŒIL

UN PROJET PHARE DU PLAN DE MANDAT «DESTINATIONS 2026»

En 2026, la nouvelle ligne de tramway T9 reliera Vaulx-en-Velin, Villeurbanne et Lyon et offrira une opportunité de rejoindre le cœur de la métropole. Sa mise en service constituera une étape importante du plan de mandat adopté par SYTRAL Mobilités en 2020 pour renforcer le réseau de transports en commun de la métropole (métro, tramway, bus). En créant de nouvelles liaisons, «Destinations 2026» contribuera à la réduction des inégalités territoriales et à la lutte contre la pollution de l'air.

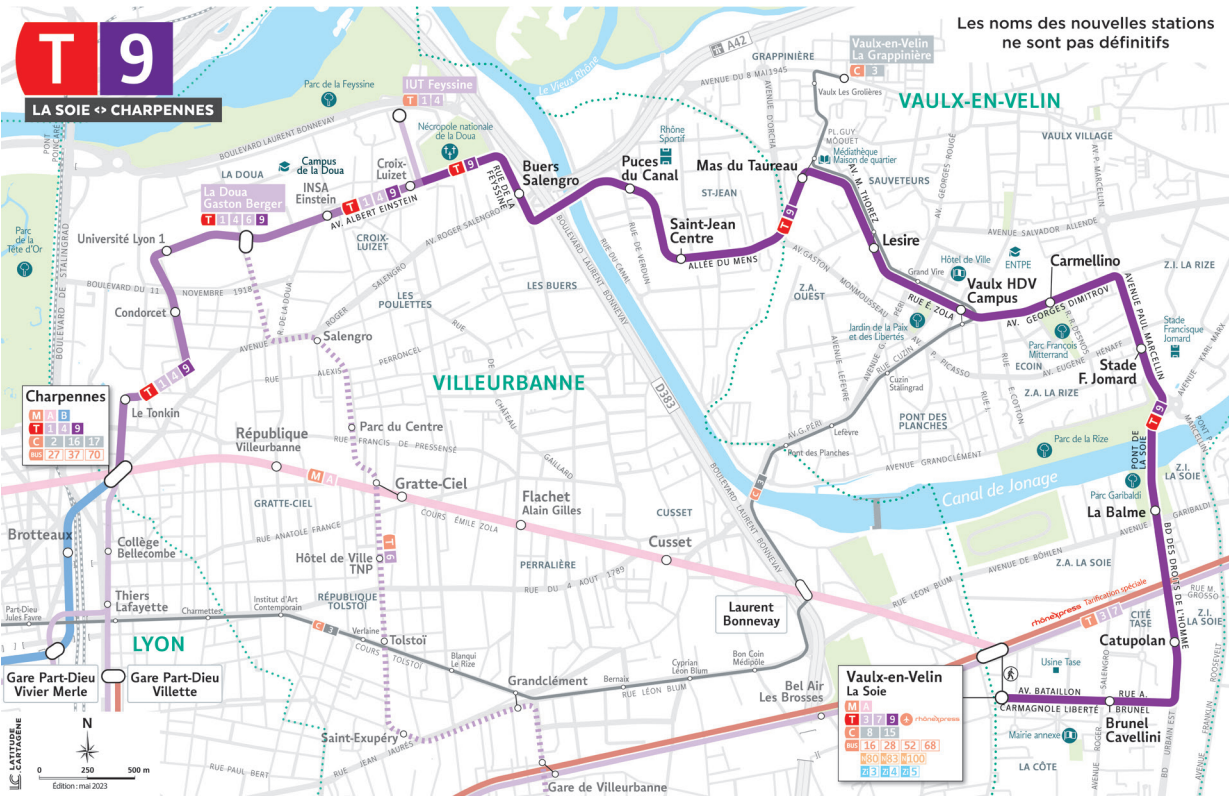


UNE NOUVELLE LIGNE FORTE DE TRANSPORTS EN COMMUN

Ligne «en rocade», T9 connectera entre eux plusieurs quartiers du Nouveau programme national pour la rénovation urbaine (NPNRU). Disposant d'une très bonne connexion au réseau structurant de transports en commun, la ligne proposera de nouvelles solutions de mobilités aux habitants de ces secteurs. Outil au service de la transformation de la ville, T9 accompagnera le renouvellement urbain de ces territoires.

DES CONNEXIONS EFFICACES

À Charpennes et à Vaulx-en-Velin – La Soie, T9 sera connecté au métro (lignes A et B). Sur son parcours, les correspondances seront assurées avec plusieurs lignes de tramway (T1, T3, T4, T6 et T7) et de bus, ainsi qu'avec Rhônexpress. La ligne a aussi été pensée pour favoriser les déplacements à pied et à vélo le long de son itinéraire. Elle participera ainsi à réduire l'usage de la voiture individuelle dans les déplacements effectués sur le territoire.



T9 EN CHIFFRES



11,3 KM, dont 8,8 km
d'infrastructure à créer



**12 NOUVELLES
STATIONS**



19 KM/H
objectif de vitesse
commerciale



**38 000 VOYAGEURS
PAR JOUR** en 2030



**1 RAME TOUTES
LES 10 MINUTES**
en heure de pointe
à la mise en service



290 MILLIONS D'EUROS
HT coût global du projet
(valeur décembre 2020)
au terme des études d'Avant-projet
et approuvé par la délibération
n°22.065 du 15 septembre 2022

LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

**SYTRAL
MOBILITÉS**

Le maître d'ouvrage de la ligne T9 est l'établissement public local SYTRAL Mobilités, autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais.

Partenaires :



LE CALENDRIER

2020

Diagnostic et études de faisabilité

2021

- **23 août - 23 octobre 2021** : concertation préalable
- **Novembre 2021** : bilan de la concertation préalable établi par les garants (Commission nationale du débat public)
- **Décembre 2021** :
 - Délibération de SYTRAL Mobilités : approbation du dossier des enseignements du MOE de la concertation préalable et choix du tracé
 - Engagement des études de conception

2022

- Lancement de la concertation continue
- **Septembre 2022** : validation du dossier de déclaration d'utilité publique
- **Dès fin 2022** : début des acquisitions foncières nécessaires au projet

2023

- Concertation continue (jusqu'en juin 2023)
- Poursuite des études de conception sur le tracé retenu
- **04/09/2023 - 03/10/2023** : enquête publique

DÉBUT 2024

- Déclaration d'utilité publique et autorisation environnementale
- Poursuite des acquisitions foncières nécessaires au projet
- Travaux préparatoires
- Travaux de déviation des réseaux

2024-2026

- Travaux d'infrastructures et d'aménagements urbains
- Essais

2026

Mise en service prévisionnelle

UN TRAMWAY POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

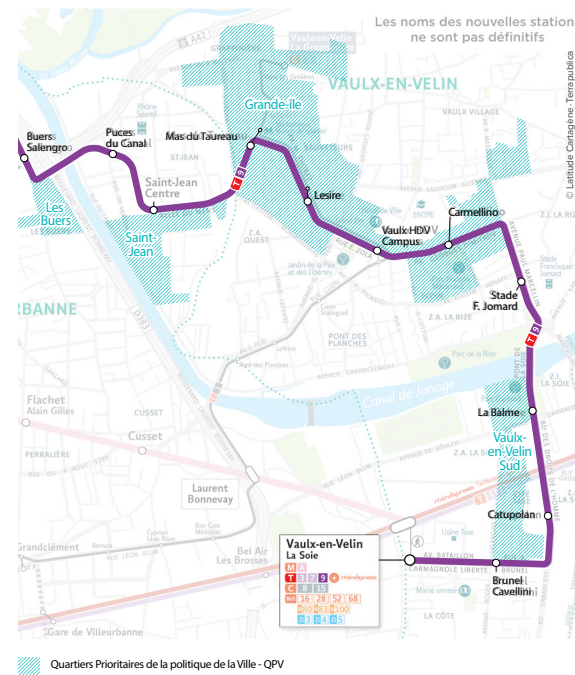
T9 répondra aux besoins de mobilité identifiés dans les documents de planification depuis plusieurs années.

UNE RÉPONSE SUR MESURE !

Voté en 2010, le Schéma de cohérence territoriale préconise de mieux connecter la Grande-île au Carré de Soie à Vaulx-en-Velin et de relier Saint-Jean au campus de La Doua à Villeurbanne. En 2017, le Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération lyonnaise a, quant à lui, souligné la nécessité de créer de nouvelles lignes pour relier entre eux les territoires de la périphérie. Ce besoin avait déjà été identifié dans une première version de ce document en 1997. Enfin, les concertations organisées en 2016 et 2017 autour des projets urbains du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) ont fait ressortir le besoin d'une desserte par des lignes fortes de transports en commun.

D'ici 2030, plusieurs quartiers de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne seront profondément transformés. Ils accueilleront de nouveaux habitants et de nombreux emplois. Sans l'arrivée de T9, l'offre actuelle de transports en commun ne suffirait pas à absorber la hausse des déplacements liés à ce développement. La mise en service de T9 incitera les habitants à effectuer ces déplacements en tramway plutôt qu'en voiture.

Vaulx-en-Velin, quartier du Mas du Taureau



ACCÉLÉRER LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Vaulx-en-Velin Sud : T9 passera par le secteur du Carré de Soie, objet d'opérations d'aménagement et de rénovation à dimension métropolitaine, visant notamment à créer un pôle tertiaire et à développer l'offre de logements pour tous. Les secteurs de La Balme et La Tase sont aussi en renouvellement pour mieux les connecter au reste du territoire et améliorer le cadre de vie des habitants.

Vaulx-en-Velin Nord : le secteur Grande-île, dans lequel s'inscrivent les quartiers Est, le centre-ville et le Mas du Taureau, se transforme également. Aujourd'hui, il ne bénéficie d'aucun mode de transport lourd comme le tramway. L'arrivée de T9 offrira l'opportunité de réaménager les avenues Paul Marcellin et Georges Dimitrov qui traversent les quartiers Est. Le Mas du Taureau va quant à lui profondément se renouveler dans le cadre d'une zone d'aménagement concerté d'ici à 2034.

Villeurbanne Saint-Jean : T9 desservira le cœur du projet urbain porté par la Métropole de Lyon dans le quartier, pour une nouvelle centralité mieux reliée au reste de la ville.

Villeurbanne Les Buers : ce secteur fait l'objet de plusieurs opérations d'aménagement et ses habitants bénéficieront d'une nouvelle solution de déplacement grâce au passage de T9 au Nord du quartier.

UN TRAIT D'UNION ENTRE LES TERRITOIRES

Aujourd'hui, le canal de Jonage et le boulevard périphérique complexifient les liens entre les quartiers situés de part et d'autre de ces infrastructures. En facilitant leur franchissement, la ligne T9 et ses aménagements cycles et piétons instaureront une continuité nouvelle entre eux.

T9 passera une première fois au-dessus du canal de Jonage à Vaulx-en-Velin par le pont de La Soie. Il sera alors possible de relier le centre-ville de Vaulx-en-Velin depuis La Soie en 13 minutes grâce à T9. Le canal sera ensuite franchi une seconde fois à Villeurbanne. La ligne connectera ainsi Saint-Jean Centre à Croix-Luizet via un nouveau pont puis un passage sous le périphérique. Avec T9, il sera alors possible de se rendre de Saint-Jean à Charpenne en 17 minutes pour bénéficier d'un meilleur accès aux services et équipements du cœur de la métropole.

Enfin, T9 reliera entre eux les campus universitaires de l'ENTPE-ENSAL (Vaulx-en-Velin) et de La Doua (Villeurbanne). Alors que les trajets entre les deux sites s'effectuent aujourd'hui principalement en voiture, T9 offrira une alternative performante. Les échanges existants entre les deux sites (étudiants en double cursus et enseignants-chercheurs intervenant sur les deux campus) s'en trouveront facilités. Plus largement, les étudiants pourront délaisser leur voiture pour se rendre de leur lieu de résidence à leur campus ou au centre de la métropole.

T9 fluidifiera les déplacements entre les territoires, en réduisant la place de la voiture et en agissant comme un véritable trait d'union entre les quartiers.

ZOOM SUR...

Un nouveau pont sur le canal de Jonage

Construit en parallèle du pont du Roulet, il accueillera le tramway, les cycles et les piétons. De part et d'autre, de longues rampes offriront un accès privilégié des piétons, des cycles et des personnes à mobilité réduite aux quais du canal et à la ViaRhôna. Lorsque T9 sera en service, les automobilistes pourront toujours circuler sur le pont du Roulet.

EN SAVOIR +



Pour en savoir plus sur ce nouvel ouvrage, consultez la pièce C2 - Description du projet, § 5.1.12.

Le nouveau pont sur le secteur de Croix-Luizet permettra de franchir le canal de Jonage à Villeurbanne



UN CADRE DE VIE RENOUVELÉ

Avec T9, SYTRAL Mobilités entend modifier les habitudes de déplacement tout en réaménageant les rues empruntées. L'objectif : un trafic automobile réduit, une qualité de l'air améliorée et un cadre de vie plus agréable.

UN PARTAGE PLUS HARMONIEUX DE L'ESPACE PUBLIC

Le passage de T9 implique de repenser les rues empruntées. Chaussées et trottoirs seront ainsi réaménagés. Pour disposer de la place nécessaire à l'accueil du tramway, la circulation des voitures devra être mise en sens unique dans plusieurs rues et des places de stationnement seront supprimées. Le secteur du terminus à Charpenne entre la place Charles Hernu et la rue Dedieu sera piétonnisé. À Vaulx-en-Velin, le scénario de la piétonnisation a également été retenu pour la portion de la rue Émile Zola comprise entre la rue du Lycée et la rue Rabelais, en vue d'apaiser les circulations dans ce secteur de centre-ville.

ENCOURAGER LA MARCHÉ ET LE VÉLO



Une intégration des cycles
et des aménagements piétons sur
100 % DU TRACÉ AMÉNAGÉ

Comme le prévoit la loi, des aménagements cyclables seront créés tout au long de la nouvelle infrastructure entre Vaulx-en-Velin et la connexion aux voies existantes de T1 et T4 dans le secteur de Croix-Luizet à Villeurbanne. Une partie importante de ceux-ci s'intégrera au projet des Voies lyonnaises porté par la Métropole de Lyon.

À Villeurbanne, au niveau du franchissement du canal de Jonage, un nouvel aménagement permettra aux cyclistes et aux piétons de rejoindre la ViaRhôna. Ces derniers pourront par ailleurs franchir le canal et passer en dessous du périphérique à l'écart de la circulation automobile. Des consignes vélos sécurisées seront positionnées aux stations Vaulx-HDV-Campus et Puces du Canal.

Enfin, des trottoirs de chaque côté du tracé (sauf sur les ponts) et des passages piétons faciliteront les déplacements à pied et renforceront la protection des piétons.



ZOOM SUR...

Les Voies lyonnaises

D'ici 2026, 12 voies cyclables continues, larges et sécurisées connecteront entre elles les communes de la périphérie lyonnaise. Elles permettront également de relier le cœur de la métropole. T9 sera connecté avec les Voies lyonnaises 1 (Vaulx-en-Velin <> Saint-Fons), 5 (Bron <> Oullins), 9 (Jonage <> Saint-Genis-Laval) et 10 (Meyzieu <> Marcy-l'Étoile).

DEMAIN, DES RUES APAISÉES

L'arrivée de T9 proposera une alternative de déplacement à la voiture individuelle avec à la clé un impact positif sur la qualité de l'air et les nuisances sonores. Pour ces dernières, les mesures effectuées avant l'arrivée de T9 peuvent être consultées dans l'étude d'impact du dossier d'enquête publique. Afin de limiter le bruit et les vibrations engendrés par le passage du tramway, des mesures techniques seront déployées (plateforme végétalisée et anti-vibratile).

EN SAVOIR +



Pour plus de détails sur les mesures prévues pour limiter les bruits et vibrations, consultez la pièce C4 - Description des impacts du projet et des mesures associées, § 4.6.2 et 4.6.3. Les études complètes sont disponibles en annexe du dossier DUP.

METTRE EN VALEUR LES PATRIMOINES

Végétaliser la ville

Le projet T9 a été conçu pour conserver tant que possible le patrimoine végétal existant et l'enrichir par la plantation de plus de 1000 arbres. L'arrivée de T9 participera ainsi à la création de nouveaux paysages (plateforme végétalisée, alignements d'arbres, création d'espaces verts). Ces aménagements contribueront à la désimperméabilisation des sols, à la lutte contre les îlots de chaleur et à une meilleure gestion des eaux pluviales. Le tracé a également été pensé pour offrir aux usagers des vues sur les espaces naturels du canal de Jonage mais aussi sur la Nécropole de La Doua et le futur parc urbain de la ZAC Mas du Taureau.

Vaulx-en-Velin, avenue Paul Marcellin



+ 73 % D'ARBRES SUR LE TRACÉ
(+ de 1000 arbres plantés)

**PRÈS DE 45 %
DE LA PLATEFORME VÉGÉTALISÉE**

ZOOM SUR...

L'usine TASE

Installée à Vaulx-en-Velin en 1924, l'usine TASE (textiles artificiels du Sud-Est) est l'un des premiers sites d'industrialisation de soie artificielle de France. Elle est complétée d'une cité-jardin, les « Petites cités », habitations historiquement destinées aux cadres de l'usine, et des « Grandes cités », immeubles collectifs destinés aux ouvriers. Dans les années 1950, une unité de production de nylon (l'usine Nylon) est construite à proximité. Les deux sites sont restés en activité jusque dans les années 1980.

EN SAVOIR +



Consultez
la pièce C2 -
Description du
projet, § 5.1.2.1.

L'usine TASE, avenue Bataillon Carmagnole Liberté



EMBARQUER À BORD DE T9

T9 devra s'articuler avec les autres usages (piétons, cycles, bus, voitures). Cela donnera lieu à de nouveaux plans de circulation et à des modifications dans les aménagements urbains et paysagers actuels (rues, carrefours, stationnements, alignements d'arbres).

En élaborant le tracé, SYTRAL Mobilités a veillé à :

- préserver la végétation dans la mesure du possible ;
- maintenir l'accessibilité véhicule tout en augmentant la place dédiée aux modes actifs ;
- proposer des cheminements piétons sécurisés ;
- limiter au maximum les impacts fonciers ;
- maintenir autant que possible les stationnements.

LA SOIE / LA TASE / LA BALME



4 NOUVELLES STATIONS*

Vaulx-en-Velin – La Soie,
Brunel Cavellini, Catupolan, La Balme

Avenue Bataillon Carmagnole Liberté

L'itinéraire de T9 débutera sur l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté, entre la rue de la Poudrette et la rue du Rail. Un raccordement technique à la ligne T3 sera réalisé pour que T9 puisse rejoindre son point de départ depuis le dépôt existant de Meyzieu. Le terminus sera relié au pôle multimodal de Vaulx-en-Velin – La Soie par un chemin piéton, le chemin de l'Ourdissoir. Après quelques mètres sur l'avenue, T9 passera devant l'usine TASE. Ici, un seul sens de circulation sera maintenu pour les voitures (jusqu'au bout de la rue). Cela permettra d'insérer la plateforme tramway ainsi que des aménagements piétons (des deux côtés de l'avenue) et cycles (du côté opposé à l'usine). Entre l'allée du Textile et la rue Salengro, des places de stationnement seront maintenues.

Vaulx-en-Velin, avenue Bataillon Carmagnole Liberté, devant l'usine TASE



Rue Brunel et boulevard des droits de l'Homme

Une nouvelle station sera positionnée rue Brunel, au niveau de la place Cavellini. La rue sera végétalisée et prolongée jusqu'au boulevard des droits de l'Homme. Sur la portion de la rue Brunel existante, la circulation automobile sera préservée à double sens. Sur son prolongement, elle se fera en sens unique, depuis le boulevard des droits de l'Homme en direction de la rue Romain Rolland/avenue Joliot Curie.

Sur le boulevard en direction du pont de La Soie, T9 s'insérera, avec les bus (N100 et LEL), sur la partie centrale, soit l'actuelle emprise de voirie direction Bron. Les voitures circuleront dans les deux sens sur la portion de la voie qu'elles empruntent aujourd'hui pour aller vers le centre-ville. Des espaces verts et une piste cyclable seront aménagés sur la voie de bus actuelle. Deux stations seront créées le long du boulevard : Catupolan et La Balme.

Vaulx-en-Velin, rue Brunel



T9 sur le pont de La Soie

T9 prendra place au centre du pont. Les aménagements cycles et piétons actuels (voie verte) seront conservés et élargis. Les voitures pourront toujours circuler dans les deux sens, avec une voie dans chaque sens de circulation.

Vaulx-en-Velin, le pont de La Soie au-dessus du canal de Jonage



EN SAVOIR +



Consultez
la Pièce C2 -
Description du
projet, § 5.1.4.

VAULX-EN-VELIN CENTRE-VILLE ET QUARTIERS EST



3 NOUVELLES STATIONS*

Stade F. Jomard, Carmellino
et Vaulx-HDV-Campus

Avenue Paul Marcellin

Pour rejoindre l'avenue Paul Marcellin, T9 s'insérera sur une voie créée pour lui à proximité de la Rize. Une nouvelle station sera placée au niveau du stade Jomard. Le tramway circulera sur une voie centrale, tandis que la Voie lyonnaise 5 sera positionnée côté stade. Les voitures pourront continuer de circuler tout au long de l'avenue. L'alignement de platanes actuel sera également préservé.

Avenue Georges Dimitrov

Une nouvelle station sera positionnée au niveau de la place Carmellino. L'arrivée de T9 entraînera la suppression des places de stationnement et la création de nouveaux aménagements cyclables. Les voitures ne circuleront plus que dans le sens commissariat > collège Valdo.

Vaulx-en-Velin, avenue Georges Dimitrov



Rue Émile Zola

Dans cette rue étroite bordée d'arbres, la place de la voiture sera réduite. La portion comprise entre la rue du Lycée et la rue Rabelais (soit 180m) sera piétonnisée et aménagée pour les vélos. Les arbres existants, en mauvais état sanitaire, seront remplacés. La station Vaulx-HDV-Campus sera localisée au niveau du centre culturel communal Charlie Chaplin. En correspondance avec le trolleybus C3, les deux lignes partageront une voie commune jusqu'au nouveau quartier du Mas du Taureau.

Vaulx-en-Velin, rue Émile Zola





Vaux-en-Velin, quartier du Mas du Taureau

MAS DU TAUREAU

Avenue Maurice Thorez et futur parc urbain

L'avenue sera mise en sens unique dans le sens centre-ville vers le cœur du Mas du Taureau pour favoriser la végétalisation de l'axe. La nouvelle station Lesire sera positionnée en correspondance avec la station C3 pour desservir la piscine Jean Gelet. Après être passé devant la médiathèque Léonard de Vinci, le tramway tournera vers une nouvelle rue à construire pour rejoindre l'entrée de Villeurbanne, allée du Mens. Cette nouvelle voie accueillera la station Mas du Taureau. Elle traversera le parc urbain et longera les nouveaux logements ainsi que l'équipement universitaire et de formation. En continuité avec le parc urbain, la plateforme tramway de T9 sera végétalisée.



2 NOUVELLES STATIONS*
Lesire, Mas du Taureau

VILLEURBANNE SAINT-JEAN

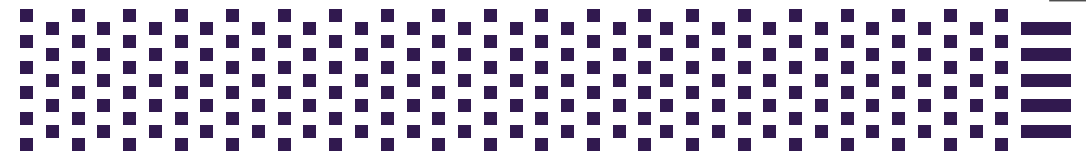


2 NOUVELLES STATIONS*
Saint-Jean Centre, Puces du Canal

Allée du Mens

T9 entrera dans Villeurbanne par l'allée du Mens. Celle-ci sera élargie pour accueillir T9 et les lignes 1 et 5 des Voies lyonnaises, côté collège. De l'autre côté, les voitures continueront de circuler dans les deux sens. Les places de stationnement seront supprimées. La plateforme tramway sera végétalisée et des arbres et massifs accompagneront son parcours. La nouvelle station Saint-Jean Centre sera placée après le croisement avec la rue du Marais. T9 continuera sur le prolongement de l'allée du Mens prévu dans le projet de la ZAC Saint-Jean.

Villeurbanne, allée du Mens



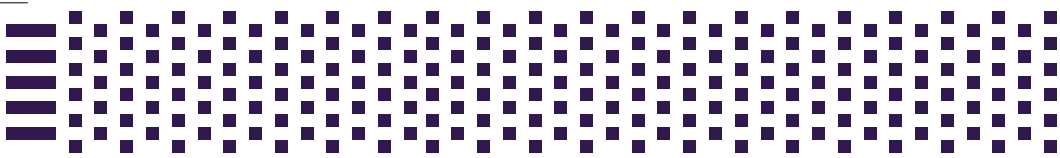
Quartier Saint-Jean Nord

T9 traversera ensuite des jardins ouvriers, des parcelles industrielles et d'habitation. La création de la ligne de tramway sera accompagnée par des aménagements réservés aux piétons et aux cycles. Des carrefours seront créés avec la rue Douaumont puis avec la rue de la Prairie.

Une nouvelle station, Puces du Canal, sera implantée juste avant la traversée de la rue de Verdun.

Villeurbanne, Saint-Jean, le long des jardins





LES BUERS / CROIX-LUIZET / LA DOUA



6 STATIONS EXISTANTES

Croix-Luizet, INSA - Einstein,
La Doua - Gaston Berger, Université
Lyon 1, Condorcet, Le Tonkin



1 NOUVELLE STATION*

Buers-Salengro

Carrefour Charles de Gaulle et rue de la Feyssine

Après avoir franchi le nouveau pont dédié sur le canal de Jonage (voir page 7), le tramway empruntera la trémie existante et arrivera au niveau de l'actuel rond-point qui sera remplacé par un carrefour à feux. Une bretelle d'accès au rond-point Charles de Gaulle sera aménagée pour les automobilistes. La nouvelle station Buers-Salengro se trouvera rue de la Feyssine. Les voitures pourront circuler dans les deux sens. La partie centrale de la rue accueillera les lignes 1, 5 et 9 des Voies lyonnaises.

Villeurbanne, rue de la Feyssine



Villeurbanne, avenue Albert Einstein



Avenue Albert Einstein

Le rond-point reliant la rue de la Feyssine à l'avenue Albert Einstein sera transformé en carrefour à feux. Un élargissement de l'espace public côté Nécropole permettra d'accueillir le tramway. Les circulations actuelles (piétons, vélos, voitures) seront maintenues et les aménagements pour les piétons et cycles côté Nécropole seront requalifiés. Le long de l'avenue, les alignements d'arbres seront conservés. La connexion à l'infrastructure existante de la ligne de tramway T1 à la station Croix-Luizet impactera plusieurs platanes.

IUT-Feyssine

Avec l'arrivée de T9, la ligne T4 sera prolongée depuis la station La Doua - Gaston Berger jusqu'au terminus de la ligne T1, à IUT-Feyssine. Cela permettra d'améliorer la desserte du campus et de garantir la performance de plusieurs lignes de tramway entre les stations La Doua - Gaston Berger et Croix-Luizet. La station IUT-Feyssine sera réaménagée pour accueillir une voie supplémentaire. À partir de la station Croix-Luizet et jusqu'à Charpenne, T9 utilisera l'infrastructure existante T1/T4.

Villeurbanne, IUT-Feyssine



Villeurbanne - Lyon, rue Bellecombe

CHARPENNES



1 STATION EXISTANTE

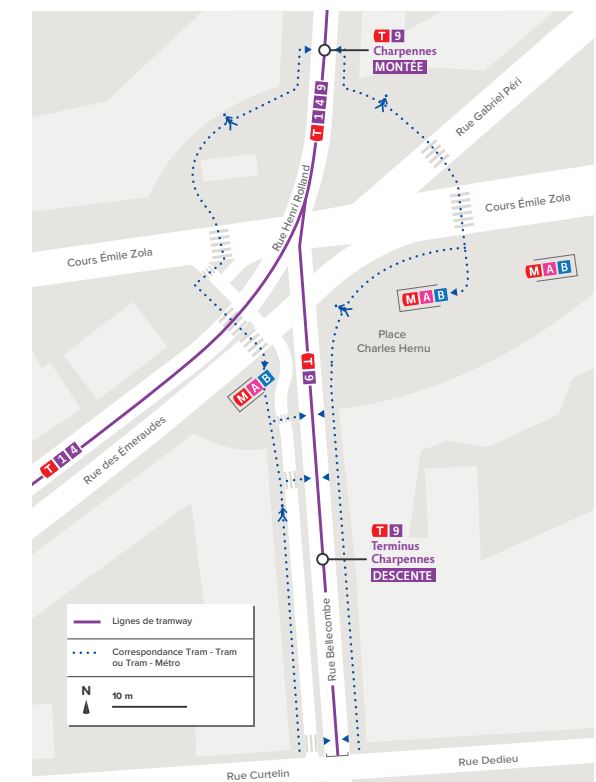
Charpenne

Le terminus de T9 se trouvera à l'entrée de la rue Bellecombe, entre la place Charles Hernu et la rue Curtelin/Dedieu. C'est ici que se fera la descente des passagers de la ligne T9. Elle pourra se faire sur deux quais. Ce tronçon de la rue sera réservé au tramway, aux piétons et aux cycles. Seule cette portion de la rue Bellecombe est concernée par le projet.

Les places de stationnement existantes dédiées aux personnes à mobilité réduite seront restituées. Les livraisons des commerces et artisans pourront se faire en interface avec les zones de livraison existantes ou prévues (place Charles Hernu ou rues Curtelin et Dedieu).

La montée des passagers de T9 se fera au niveau de l'actuelle station T1/T4 située au Nord de la place Charles Hernu, rue Henri Rolland.

Charpenne, terminus T9





Construisons ensemble le tramway **T 9** !

Suivez l'actu !



SYTRAL
MOBILITÉS

Direction de la communication de SYTRAL MOBILITÉS : 21 bd Vaier Merie CS 63 815 - 69487 Lyon CEDEX 03
- Conception & réalisation : Terrapublica - juillet 2023 - Directeur de publication : Bruno Bernard
- Imprimerie Chaumell Rhône-Alpes RCS LYON 450 208 848 : imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC issu de forêts éco-gérées